

Alerte, le département du Gers vient de basculer en risque sévère feux de forêts et de l'espace naturel.



Alerte, le département du Gers vient de basculer en risque sévère feux de forêts et de l'espace naturel.

Le SDIS 32 nous informe que le département du Gers vient de basculer en risque sévère feux de forêts et de l'espace naturel.

Dans ce contexte, il est demandé de limiter les activités agricoles à risque telles que moissonner, endainer, faucher. Risque sévère, très sévère ou extrême. Fort risque de départ de feux. Soyez prudents toute la journée.

Nous vous rappelons les comportements recommandés :

Évitez le barbecue ou allumer un feu, même en apparence petit. Une brasse suffit. Ne pas fumer en forêt ni jeter de mégot, même depuis votre voiture. Aérez la nuit si la température baisse, mais gardez fenêtres et volets fermés en journée. Éviter les outils motorisés et stationner un véhicule sur une herbe sèche, même pour un instant. Gardez un œil sur les bulletins météo diffusés chaque jour à 17 h (sur le site ou l'application Météo-France) pour suivre l'évolution du risque départemental.

Pourquoi ce risque est élevé : Végétation en grande sécheresse, alimentant l'inflammabilité naturelle. Le moindre incident peut déclencher un feu qui se propage vite. Chaleur extrême et vent renforcent la propagation. D'autres départs récents ont eu lieu dans le département, notamment à Montégut-Arros (environ 2 ha partis en fumée) et un champ menacé à Auch ce week-end.

En cas de fumée suspecte, appeler immédiatement le 18 ou le 112.